## JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC MERCREDI 21 DECEMBRE 1850

No. 36

PAUTE PU NIE | CRIME RÉCOMPENSÉ.

A propos de la condamnation du dépu. té Fellowes, nous trouvons dans "Le Pays" les excellentes remarques qui suiwent et que nous nous empressons de reproduire tant elles expriment des vérités terribles:

"Le résultat est connu. La justice, ren due par un jury impartial et d'honorables juges, a puni le coupable, et de plus elle a inflige à l'exécutif et au chef du gouver nement, sir Edmund Head, un soufflet après le plus honteux tripotage constitudont ils ne pourront jamais effacer la hon tionnel qui ait jamais cu licu, commettait

Car. que dit le jugement prononcé con tre le malheureux Fellowes? Ne déclare-t-il pas solonnellement que les hommes qui siégent dans les conseils du gouverneur et qui ont été élus par des moyens peut-être beaucoup plus condamnables, que si la justice avait son libre cours, des ministres et peut-être des "premiers mi-nistres" iraient cacher leur honte au fonds તે'une prison!

Nous connaissons des hommes.--et personne ne peut s'y méprendre,—qui ont mérité, "au moins," le pénitencier pour une partie de leur vie, s'il est vrai comme la justice l'a déclaré que Fellowes a mérité six mois de prison. Voyons:

Aux dernières élections, trois candidats se présentèrent dans la capitale tempo-raire du pays—Québec, il était évident que la majorité des électeurs était contre eux. Que fut il fait? Ce qui fut fait, le du département des Travaux Publics, voici: quinze mille votes furent enrégistrées dans une ville qui ne compte que cinq ou six mille électeurs,—crime de frau de ;—il fut dépensé trois fois plus de louis qu'il n'y avait de consciences à acheter,—crime de corruption;—la violence déchaina toutes sessureurs: des hommes furent tués, -crime d'homicide!

Le premier de ces crimes vaut six mois de prison, au moins; le second autant : ce qui donnerait aux coupables, s'ils étaient amenés devant la justice, tout le temps nécessaire pour se préparerà subir la] peine que la loi inflige à celui qui commet le troisième!

Qui a fait couler le sang humain, dans l'élection de Québec? Qui a fait des veu ves et des orphelins, dans ces deux jours néfastes? Qui a ôté, à une famille son chef, à une femme son mari, à un père laquelle cet homme capable avait pris un fils ?

Ceux qui ont corrompu la conscience de fer du Nord.

flétri le cour, n'ont-ils pas nussi versé le sang? Si leur, mains n'en sont pas rougies, c'est que l'argent a soudoyé le meur

La justice n'a pas dit son dernier mot, et le chapitre qui restera à écrire sur les fraudes des dernières élections, sera le chapitre de la sentence et de la punition des coupables.

Un an après les mémorables élections de 1857, un immense scandale venait couronner les infamies que nous venons de retracer. Le ministère, se reconstituant en gros le sacrilége du parjure, pour s'éviter le trouble et les dangers d'une réélection, et faisait de la formule du serment un honteux mépris du livre de dieu, un instrument nour servir sa honteuse passion pour le pouvoir,

Un gouverneur, venu ici pour "représenter" son auguste majesté, a prête la main à ces inqualifiables infamies. Toute cette engeance se remue encore dans les conseils de l'exécutif: c'est cela qui gouverne le pays."

"L'Ere Nouvelle est d'avis que les bonnes nominations qui sont d'autant mieux accueillies du public qu'elles sont rares, sont faites par les ministres en beaucoup de circonstances, dans le but de favoriser le Grand-Trone au détriment du pays. Prenant pour exemple la nomination de l'ingénieur Trudeau au poste de sécrétaire voici comment on prouve cet avancé:

"Nous croyons raconnaitre dans cette nomination, l'influence de la compagnie du Grand Tronc, qui a tant d'intérêt à retarder la confection du chemin du Nord et qui nous le craignons, n'y réussira que trop bien, en éliminant petit-à-petit, tous les hommes capables de faire progresser cette œuvre d'un intéret si vital à la popu lation de la rive nord.

Aujourd'hui c'est Monsienr Trudeau qu'on écarte et qu'on baillonne, en le nommant à un emploi qui le condamne au silence: il n'y a pas encore longtemps qu'on en faisait autant à monsieur Stuart en le nommant juge, quelques jours après la publication des procodés d'une assemblée publique, tenue a Trois-Rivières, à une part active, dans l'intérêt du chemin

Et puis quand viendra le tomps de se mettre sérieusement à l'œuvre, (si ce temps là vient jamais) et qu'elle verta les travaux prets à commencer, la compa gnie du Grand Tronc, qui commande une influence immense sur le gouvernement canadien, trouvera bion encoro quelque moyen d'en retarder l'exécution."

REOLEMENT TOUR OBLIGER LES BOULANGERS A PRENDRE LICENCE.

Voici un nouveau reglément de la Corporation:

"Aucune personne ne pourra exercer le métier de Boulanger dans cette Cité sans avoir auparavant obtonu du Maire une Licenco qui expirera la premier jour de mai de chaque année, et pour laquelle elle payera, si elle réside en cette cité, la somme de cinq piastres et si elle rési-, de hors de la cité, la somme de vingt

Le présent Réglement entrera en vigeur le premier jour de mai prochain.

A partir de ce jour le quarantième ar ticle du Réglement intitulé : "Réglement consolidant les Réglements pour prêlever des sonds asin de subvenir aux dépen ses de la cité de Québce," passé le dixième jour du mois de mai dernier, sera révoqué."

HECTOR L. LANGEVIN.

## EXÉCUTION DE BEAUREGARD.

Convaincu d'avoir tué le nommé Charron, J. B. Beauregard a 6té pendu à Montreal vendredi dernier à dix heures du matin. Les admirateurs du spectacle MORAL et CIVILISATEUR de la pendrioche étaient nombreux. Les semmes thaient cependant plus nombreusement représentées.

Le condamné a été, dit on, serme et n'a fait ancun aveu. Pendant que son corps était balance dans l'espace, une quête a été faite par les Socurs Grises au profit de .... sa famille. La recetto a été très abondante.

Nous n'en doutons point.

Pendant l'agonie du mourtrier les cloches de Montréal ont tinté. Nous croyons que c'est la première sois que cette cerémonie a lieu. Comme tout présage que, malheureusement, le nombre des meurtriors va augmenter, il serait convenable d'appeler ce tintement sunèbre :

"Glas de la potence.",

Voici les principaux détails de cette tragi-comodie.